

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné QUE :

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SE TIENDRA À LA SALLE COMMUNAUTAIRE, LE
 VENDREDI 30 JANVIER 2026 À 13 H 45. LES CITOYENNES ET CITOYENS SONT
INVITÉS À ASSISTER À CETTE SÉANCE.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

1. Avis d'assujettissement au droit de préemption - Lot 3 901 166 - Bâtiment situé au 7650, rue Principale
2. Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) - 2026-2027
3. Règlement 741-2026 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2026
4. Adoption des comptes fournisseurs



Marc-André Plante
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc-André Plante, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 27^e jour du mois de janvier 2026, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27^e jour du mois de janvier 2026.



Marc-André Plante
Directeur général et greffier-trésorier